

## **L'ÉDUCATION CHEZ EMMANUEL KANT : ENTRE CULTURE, CITOYENNETÉ ET LIBERTÉ**

Minimalo Alice SOME/SOMDA  
*Institut des Sciences des sociétés (INSS)/CNRST*  
E-mail : [alicesomda14@gmail.com](mailto:alicesomda14@gmail.com)

**Résumé :** L'éducation est un sujet éminemment politique et a besoin d'être encadrée par le politique afin de lui donner tout son sens, surtout quand on sait qu'elle doit figurer au rang des priorités. C'est pourquoi, il est nécessaire que chaque société se donne tous les moyens pour former l'individu pour qu'il soit un homme et un citoyen capable d'agir pour l'intérêt général. La philosophie d'Emmanuel Kant apporte une solution par la formation d'un individu capable d'être humain, qui puisse avoir la culture de la citoyenneté. Selon lui, c'est l'éducation qui humanise l'homme en lui permettant de développer toutes ses potentialités en latence. Elle permet également au sujet de devenir un citoyen responsable pétri de culture et d'un grand sens de citoyenneté. L'éducation à la liberté permet d'agir pour l'intérêt général et responsabilise davantage le citoyen dans la gestion des affaires publiques. C'est en cela que l'éducation doit constituer un projet politique de qualité pour le bien de tous.

*Mots-clés :* Education, citoyenneté, culture, humanité, liberté.

**Abstract:** Education is an eminently political subject and needs to be framed by politics in order to make sense of it, especially when we know that it must be a priority. This is why it is necessary for each society to give itself all the means to train the individual to be a man and a citizen capable of acting for the general interest. Immanuel Kant's philosophy provides a solution through the training of an individual capable of being human and who can have the culture of citizenship. According to him, education humanises man by allowing him to develop all his latent potentialities. It also allows the subject to become a responsible citizen with a strong sense of citizenship. Education for freedom enables one to act in the general interest and makes the citizen more responsible in the management of public affairs. It is in this respect that education must constitute a quality political project for the good of all.

*Keywords:* Education, citizenship, culture, humanity, freedom.

## Introduction

La qualité de l'éducation que l'on transmet est fonction de l'organisation même du vivre-ensemble d'une société donnée. Il faut dire que l'éducation est pratique et il est constaté qu'elle guide le sujet tout au long de sa vie. Il n'existe donc pas d'éducation achevée dans la rigueur même des mots. L'éducation est le champ de possibilités d'innovation, d'invention, d'action et de réaction dans le monde. Elle est donc l'expérience comptabilisée de toute l'humanité, c'est-à-dire le progrès général de l'humanité. Elle est le creuset de la civilisation de l'homme en particulier et de l'espèce en général. Considérer l'histoire comme le devenir d'une espèce une et unique, et comme le progrès continu au cours des siècles, conduit peu à peu l'humanité vers sa plus haute perfection. Pour cela, il faut une organisation de la société qui permette au sujet de se former pour devenir un homme accompli, un citoyen et un acteur éclairé. Mais l'on remarque que nombre d'États ne font pas de l'éducation un projet politique capable de véritable transformation de la société en vue de l'intérêt général. Dès lors se pose la question suivante : quel bénéfice attendre de la conciliation entre éducation et citoyenneté pour rendre meilleur le vivre-ensemble ? De cette question principale, découlent des questions secondaires qui sont : Que revêt l'éducation à l'humanité ? En quoi, l'éducation à la citoyenneté contribue-t-elle à former un citoyen responsable ? Dans quelle mesure, l'éducation à la liberté peut-elle agir sur les actions politiques, civiques et citoyennes de l'homme pour la co-construction de la société ? Pour traiter de ces questions, une recherche documentaire sur la philosophie morale et politique d'Emmanuel Kant a été menée afin d'y apporter des réponses. Il sera d'abord question d'examiner l'éducation à l'humanité, puis l'éducation à la politique et enfin l'éducation à la liberté pour repenser le modèle d'éducation qui sied pour la formation de l'homme et du citoyen.

### 1. Éducation pour le développement de l'humain dans l'homme

L'éducation est l'action de développer toutes les potentialités latentes de l'enfant en vue de son plein épanouissement et de sa parfaite insertion sociale. L'éducation à l'humanité est celle qui prépare l'enfant à devenir un être humain. Est humain, celui qui reçoit une éducation qui le fait quitter de l'état jugé inférieur à celui jugé meilleur, supérieur. À ce propos, l'homme doit traverser « ... le passage de l'état de primitivité d'une créature purement animale à celui d'humanité [...] ». (E. Kant, 1985, p. 511). L'éducation permet à l'être humain d'acquérir des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être. L'éducation chez Kant est d'une importance primordiale pour l'humanisation de l'homme et pour le progrès de l'humanité comprise

comme l'ensemble de l'espèce humaine. Bien qu'elle soit le reflet de la société, elle définit également le modèle de société dans laquelle les hommes vivent. C'est pourquoi J. Ki-Zerbo (1990, p. 16) affirme : « L'éducation c'est le logiciel de l'ordinateur central qui programme l'avenir des sociétés ». Une bonne éducation oriente la vie future des jeunes générations qui mettent en pratiques les savoirs et les valeurs appris. Toute société a donc le devoir d'éduquer sa jeune génération afin qu'elle acquière des connaissances, des aptitudes et des attitudes qui lui permettent de se réaliser et de s'affirmer. C'est pourquoi la jeune génération ne peut être abandonnée à elle-même. Elle a besoin d'une prise en charge par la société, sinon il n'y a pas de société, sans éducation. Dans ce sens, J. Ki-Zerbo (1990, p. 15) écrit : « une société qui renonce à prendre en charge sa jeunesse et à la doter des outils d'une promotion optimale, enterre son propre avenir. C'est une société suicidaire ». C'est dire que l'éducation constitue une priorité des projets de société. Elle participe à la perfectibilité de l'individu qui peut être transformé en humain avec des capacités.

Kant développe son projet éducatif parce qu'il a foi en la perfectibilité de l'homme. Pour lui, l'être humain est le produit de son éducation. Seule l'éducation peut transformer l'homme qui est un animal au départ en un être humain. C'est cette optique qu'il soutient que « l'homme ne peut devenir homme que par l'éducation. Il n'est que ce qu'elle le fait ». (E. Kant, 1981, p. 37). L'effet de l'éducation se révèle à travers la transformation de l'homme. C'est pourquoi, il faut une éducation de qualité pour que l'homme acquière les savoirs, les capacités, les compétences nécessaires qui sont utiles à lui-même et à la société. Il soutient que l'homme est la seule créature qui a besoin d'être éduquée pour le développement optimal de ses dispositions naturelles. C'est pourquoi, E. Kant (2004, p. 93) déclare : « Par éducation, on entend en effet les soins (l'alimentation, l'entretien), la discipline, et l'instruction avec la formation. Sous ce triple rapport l'homme est nourrisson, -élève, - et écolier ». Il poursuit sa réflexion en affirmant que « l'homme a besoin de soins et de culture. La culture comprend la discipline et l'instruction ». (E. Kant, 2004, p. 97). Cette éducation qui est la culture-instruction est bien planifiée par le philosophe pour permettre à l'enfant de développer ses dispositions en puissance. La culture qui intègre la discipline et l'instruction favorise la formation intégrale de l'enfant qui s'épanouit personnellement et est capable d'une auto-construction et une co-construction. Cette éducation forge le caractère de l'être humain et lui permet d'apprendre les savoirs nécessaires dans l'existence humaine. Sans cette prise de conscience de la puissance de l'éducation, l'homme va demeurer dans la minorité, c'est-à-dire sous tutelle sans jamais être

indépendant, ni capable de s'auto-déterminer et d'agir librement. À ce propos, E. Kant (1985, p. 209), affirme que « la minorité est l'incapacité de se servir de son entendement sans être dirigé par un autre ». La sortie de la minorité est l'arrachement à toute forme d'immaturité, d'hétéronomie de la volonté qui est un état de soumission à l'autorité à la tutelle d'un autre. L'individu est incapable de s'arracher tout seul de la minorité qui est un état naturel empêchant celui-ci de se servir de son propre entendement. C'est pourquoi, l'éducation permet de donner une orientation à la destinée de l'homme.

Le but de l'éducation est non seulement d'aider l'individu à s'éveiller mais aussi à user librement de la raison. Elle lui procure les lumières selon Kant qui sont nécessaires pour sortir de la minorité pour agir et penser de façon autonome. Les lumières confèrent donc à l'homme l'éveil, l'épanouissement qui aboutit à la liberté véritable, celle qui est obtenue de par la raison, force humaine, seule garante d'une humanité véritable. Cette humanité se présente davantage manifeste dans l'espèce et cela fonde la grandeur des humains à s'unir pour être plus forts, à vivre harmonieusement et paisiblement sur la planète malgré la permanence des conflits, troubles et guerres. Dans ce sens, la devise du siècle des Lumières traduit le principe de l'autonomie de la personne chez E. Kant (1985, p. 209) ainsi qu'il suit : « *Sapere Aude!* Aie le courage de te servir de ton propre entendement ! ». C'est une invite à sortir de l'enfance pour être adulte c'est-à-dire penser par soi-même pour devenir libre et ainsi sortir définitivement de la tutelle des autres. C'est en cela que l'éducation développe l'humanité dans l'homme. Cette humanité en chaque individu doit être atteinte à son plus haut degré puisque E. Kant soutient que l'homme doit atteindre dans l'éducation toute la perfection dont il est susceptible.

Dans une autre mesure, pour Kant, du fait que l'homme soit doté de raison, il est capable d'élévation. Cette faculté est une force qu'a l'homme de se rendre meilleur. C'est dire qu'il quitte son état d'instinct naturel à la prise de conscience de sa raison comme un pouvoir de s'élever au-dessus de tous les animaux. Par l'éducation, l'homme se rend maître de lui-même et de toutes choses car c'est de par sa nature d'être perfectible qu'il peut obtenir de façon significative, optimum le degré d'humanité en lui. Et la destination humaine qui est la perfection, c'est-à-dire le développement optimal des dispositions innées en vue d'acquérir la véritable liberté, se réalise dans l'espèce au fil du temps. Cet état de fait facilite le vivre ensemble harmonieux qui suscite la nécessité d'une constitution civile, garante des droits et des libertés.

L'éducation est également le processus de moralisation de l'homme qui quitte son état d'animalité vers celui d'humanité qui est liberté. Elle est une conquête permanente de la liberté dont les moyens sont juridiques et politiques, les seuls convenables à une libre raison.

## **2. Éducation politique, facteur d'émergence de la citoyenneté**

La politique est une création, une production et une reproduction des conditions juridiques et économiques de coexistence. L'éducation politique vise alors la création du droit pour garantir les libertés. Point de projet éducatif véritable sans la médiation politique. L'homme, avant de devenir citoyen, doit développer totalement toutes les potentialités en latence que la nature a programmées en lui pour une finalité donnée. Le citoyen ne peut parvenir à un certain niveau de citoyenneté sans un développement préalable de ses dispositions. L'éducation force l'homme à s'humaniser et humaniser le monde selon un modèle juridique et politique. C'est l'organisation de l'espèce qui se rationalise et l'individu en lui-même devient plus intelligent. Ainsi, les nations éclairées démontrent un cours régulier dans l'amélioration de la constitution politique ayant pour but l'éducation du citoyen selon un modèle donné, un profil bien défini et les aspirations de la société. Toute société se donne pour but la formation de l'humain capable d'humaniser la politique. Mais que comprendre par l'éducation politique ?

L'éducation est un projet politique quant aux finalités, aux objectifs et à la destination de l'homme pour le rendre citoyen. Être citoyen, c'est accomplir ses droits et devoirs civiques, mais également être responsable. Cette disposition le fait quitter son état d'animalité pour incarner celui d'humanité en œuvrant à la construction de son milieu de vie. C'est en cela qu'il faut entendre par éducation politique, la formation du citoyen afin qu'il puisse jouir de ses droits et accomplir convenablement son devoir dans la société. Elle est une éducation sur le plan politique et elle est un chef-d'œuvre pouvant aider l'homme à devenir véritablement le citoyen. Elle permet à l'individu de développer l'esprit patriotique pour la défense et le service de son pays, le courage comme les héros ou les guerriers, l'esprit de solidarité, d'équité, de justice, de tolérance, de paix, le respect de la multiplicité culturelle.

L'éducation politique est nécessaire pour des individus se clamant de la même appartenance géographique et partageant la même histoire. Elle favorise la socialisation de l'individu et son intégration harmonieuse dans son milieu social. De l'enfance à l'âge adulte, l'individu est pris dans un tissu social et devient peu à peu un homme de groupe, partageant les mêmes coutumes, les mêmes interdits, les savoirs, les savoir-faire. De ce fait, il faut

lui apprendre à vivre avec les autres et assumer ses responsabilités citoyennes.

En outre, l'éducation politique est une éducation à la citoyenneté. Former un citoyen capable de transformer sa société est un but suprême poursuivi par les démocraties. L'éducation à la citoyenneté concerne, toutes les couches sociales, et fait l'objet d'une attention particulière des États. Les compétences sociales et civiques inscrites dans le socle commun de connaissances et de compétences doivent pouvoir s'appuyer sur le développement d'un "parcours civique". Ce qui permet à l'élève de prendre conscience de son statut de citoyen, du lien indissociable entre la liberté et la responsabilité et de ses droits et devoirs. Et c'est cette liberté qui engendre un épanouissement qui peut le guider dans l'accomplissement de ses devoirs et dans la jouissance véritable de ses droits.

Pour ce faire, le parcours de cette formation citoyenne se fonde, entre autres, sur les événements et activités qui permettent la mise en œuvre dans les écoles et les établissements scolaires d'un ensemble d'itinéraires de citoyenneté qui se résument en une culture de la paix, de la démocratie, des droits de l'homme, de l'éco-citoyenneté... L'école à travers l'éducation civique et l'enseignement de l'histoire forme le futur citoyen. En témoignent les propos de P. Canivez (1990, p. 28) :

L'école en effet, institue la citoyenneté. Elle est le lieu où les enfants cessent d'appartenir exclusivement à leurs familles pour s'intégrer dans une communauté plus large où les individus sont réunis, non par des liens de parenté ou même d'affinité, mais par l'obligation de vivre en commun. L'école institue, en d'autres termes, la cohabitation d'êtres différents sous l'autorité d'une même règle.

L'éducation politique est nécessaire pour une vie harmonieuse de l'espèce humaine. Cette formation du citoyen a été une préoccupation des sociétés qui vivaient le régime démocratique. Toutes les sociétés démocratiques tentent de former des citoyens capables de s'informer, de suivre intelligemment les questions sociales et la politique, de réfléchir, de juger correctement et de s'impliquer activement dans la gestion des affaires publiques.

Pour Kant, il s'agit d'une éducation sur le plan politique, qui est tout un processus d'éducation en vue de la vie politique. C'est pourquoi, l'éducation chez E. Kant (2004, p. 41) « est le fondement de la politique ». C'est ainsi que l'éducation sur le plan politique, constitue un élément fondamental dans la formation de l'homme. La vie sociale comporte des exigences et cela nécessite une organisation conséquente pour des êtres

raisonnables. Pour ce faire, il doit avoir les qualités d'homme pour atteindre sa perfection afin d'accomplir sa destination de citoyen.

Et l'éducation sur le plan politique amène l'homme à passer de son état d'individu avec toutes les qualités acquises tous azimuts à un statut de citoyen. Celui-ci contribue à donner un sens à la société dans laquelle il vit. À travers ses réflexions, Kant montre tout le processus qui met en exergue le développement optimum de l'individu et de l'espèce humaine dans une société organisée. Cela n'est possible que par l'éducation sur le plan politique issue de la philosophie politique qui est une philosophie du droit. Ce dernier conduit à la résolution des problèmes politiques. Pourtant, la politique est la recherche collective de la liberté visée par la philosophie politique. On ne peut tendre vers la perfection sans formation. Il faut être éduqué, s'éduquer, travailler à se civiliser, à sortir au maximum de l'état de sauvagerie, de la liberté anarchique : c'est ce moment transitoire et préparatoire qui constitue la culture et les fonctions principales de la civilisation.

Par la formation politique, le citoyen connaît ses droits et devoirs. Mais, ce sont des devoirs conformes aux lois de la cité, dictées pour faire régner l'ordre social et politique. Elle vient d'une volonté hétérogène. Le devoir véritable du citoyen a une connotation aussi bien morale que civile ou politique.

Et par l'éducation, les États peuvent atteindre une formation idéale des citoyens. C'est pourquoi E. Kant (2004, p. 41) soutient :

L'éducation deviendra, ce faisant, le plus puissant levier de l'histoire ; réflexion concrète, actuelle, sur l'expérience de l'humanité, elle garantira son progrès en écartant les erreurs, les tentatives inutiles et vaines : sans l'éducation « une génération pourrait bien renverser ce qu'une autre a déjà construit ». Par-là l'idée d'éducation dégage sa nature profonde ; elle est le fondement de la politique.

C'est en cela que l'individu prend conscience de ses devoirs et de ses droits. Il devient un citoyen, un être raisonnable qui évolue d'un état primitif à un état de civilité qui lui permet d'agir conformément aux règles d'une cité donnée. Les citoyens sont les membres d'un État s'unissant en vue de la législation. Ils jouissent alors d'une « liberté légale c'est-à-dire la faculté de n'obéir à d'autre loi qu'à celle consentie ». (C. Khodoss, 1956, p. 175) Ils vivent « une égalité civile qui consiste à ne reconnaître dans le peuple d'autre supérieur que celui à qui l'on a la faculté morale d'imposer une obligation juridique en même temps qu'il a lui-même celle d'obliger les autres. » (C. Khodoss, 1956, p. 175). Ils ont « l'indépendance civile qui consiste à ne devoir son existence et sa conservation qu'à ses propres droits et à ses propres forces, comme membre de l'État, et non à la volonté d'un autre, par

conséquent la personnalité civile, qui dans les choses de droit ne permet à aucun autre de prendre notre place. » (C. Khodoss, 1956, p. 175).

Et l'éducation prépare donc à la citoyenneté qui est le lien social qui réunit une personne et l'État, et qui lui permet d'accomplir ses droits civiques et politiques. L'éducation à la citoyenneté est l'acquisition de connaissances, d'aptitudes, de comportements, d'attitudes citoyennes qui doivent transparaître dans nos actes. Elle est une éducation au droit. Elle apprend aux hommes à composer avec la liberté des autres. L'éducation politique qui confère une liberté civile et politique et non une liberté morale s'avère insuffisante dans la formation intégrale de l'homme. C'est pourquoi à la liberté civile et politique, il faut adjoindre celle morale. La formation du citoyen ne sera une véritable libération de l'homme que par l'atteinte de la moralité qui peut être acquise et développée par lui-même, auteur et artisan de sa propre éducation. C'est ainsi que L. Ferry (2006, p. 98) soutient que

l'une des convictions qui vont dominer le monde moderne auquel Kant ouvre la voie sur le plan éthique, c'est que la civilité, la paix, l'altruisme, la solidarité, la république elle-même, ne sont pas des données naturelles innées, qu'il suffirait de développer chez l'enfant. Il s'agit au contraire de conquêtes laborieuses, fragiles, qui demandent aux êtres humains un effort, un travail sur eux-mêmes.

### **3. Education à la liberté, gage d'un engagement citoyen et responsable**

L'éducation « politique » c'est-à-dire l'éducation à la citoyenneté permet au citoyen d'acquérir une culture et une civilisation, et non une moralité. Au-delà de la citoyenneté, il faut former l'humanité en l'homme pour qu'il acquière la véritable liberté. Il lui faut en plus une liberté morale, véritable liberté qui contribue au développement de l'humanité des hommes et qui est acquise par l'éducation morale. La liberté est le principe et la condition d'affirmation de l'humanité. Elle est notre véritable finalité. C'est une libération de l'homme qui lui offre la possibilité d'atteindre la véritable liberté qui n'est plus celle dite naturelle. Ce qui lui permet de se doter de capacités nécessaires pour être réellement citoyen. Cela n'est possible que par la formation des citoyens à atteindre une certaine moralité. Car pour E. Kant (1985, p. 199), « nous sommes hautement cultivés par l'art et la science. Nous sommes civilisés, jusqu'à en être accablés, pour ce qui est de l'urbanité et des bienséances sociales de tous ordres. Mais il s'en faut encore de beaucoup que nous puissions déjà nous tenir pour moralisés ». La culture et la civilisation sont des processus de développement de la disposition morale ; elles suscitent l'éveil de la conscience morale mais le progrès extorqué ne produit aucunement la moralité. L'éducation à la liberté passe forcément par la formation intégrale de l'homme pour qu'il soit humain, citoyen et qu'il



soit capable d'user de sa raison pour agir selon la loi morale. Ainsi, pour atteindre la moralité, il faut une formation conséquente des citoyens pour développer la bonne volonté, critère de la moralité. Ce degré de l'humanité ne peut être atteint sans l'établissement d'une constitution civile parfaite, seule garante de progrès vers la perfection.

En effet, pour acquérir la liberté, il faut absolument répandre les lumières à travers des siècles.

L'espèce humaine devant être pérenne, les hommes vivant en communauté ont le devoir d'atteindre la destination finale dans leur développement. L'espèce en devenir développe lentement et progressivement la raison. Le fil conducteur de la raison est le principe de finalité c'est-à-dire le principe régulateur, réfléchissant, engendrant des connaissances objectives. Elle est d'abord dans l'enfance, avant de conquérir peu à peu la sagesse de l'âge adulte. C'est grâce à elle que l'espèce, fondement de tout l'édifice du progrès social, culturel, éthique et juridico-politique atteint la perfection. C'est dire que l'homme ne peut atteindre son plein épanouissement que dans le vivre ensemble avec toutes les situations sociales vécues individuellement ou collectivement. La liberté se construit et se conquiert par le biais de luttes internes (à l'intérieur de l'individu) et externes (entre les hommes). C'est en se frottant avec les autres et par toutes les violences qu'il opère sur lui et subit qu'il améliore ses performances, ses aptitudes. C'est de la peur de vivre seul mais aussi de l'incapacité d'être indépendant, d'être autonome par rapport aux conditions d'existence précaires, que l'individu se voit obliger de chercher son semblable pour s'épanouir. L'exigence du vivre ensemble lui assure davantage le développement des ressources potentielles dont il dispose.

En outre, la formation à la liberté permet à l'individu d'agir librement et en toute connaissance de cause pour répondre de ses actes. Ainsi, le sentiment du devoir fonde sa morale sur la vertu désintéressée et le souci de l'universel. L'idée de l'action désintéressée et celle de l'universalité sont les principaux piliers de la morale kantienne qui font place à l'idée de liberté, à la notion de choix, à la possibilité pour l'être humain de s'arracher à la logique naturelle des égoïsmes. Il doute de la nature de l'homme en affirmant que « le bois dont l'homme est fait, est si courbe qu'on ne peut rien y tailler de bien droit ». Mais l'Homme étant perfectible, il pense que l'éducation morale pourra l'aider à extirper le mal radical. Il va sans dire que l'homme kantien ne peut prétendre atteindre la véritable moralité, que s'il est libre. La morale kantienne implique l'individu dans une auto-éducation et à une action éclairée lui permettant d'être un véritable citoyen qui est responsable. La conquête de la liberté doit l'amener à s'élever par

l'éducation. Kant accorde aussi une certaine importance à l'éducation politique pour que l'homme soit un citoyen doté d'une raison afin d'agir de façon responsable. Ce dernier est un homme qui ne possède pas forcément le degré de moralité. Kant refuse de confondre la civilisation à la moralité. Un être civilisé n'est pas absolument un être moral. Cela signifie qu'à la culture intellectuelle, à celle civique et politique, il faut une bonne dose de moralité pour que l'être humain atteigne un degré élevé d'humanité.

Le sujet, être de raison, a le devoir de se perfectionner davantage pour parvenir à l'autonomie, la liberté. Il n'a pas besoin de savantes doctrines morales pour cultiver la vertu morale. Il devient lui-même le fondement de la moralité parce qu'être raisonnable ; il édicte de nouvelles lois, ce qui le rend plus responsable et plus autonome. La responsabilité morale incombe à l'individu : il est le seul à répondre de la moralité de ses actes.

La véritable moralité se distingue de la morale établie, des actes inspirés par des mobiles subjectifs qui ne peuvent aucunement découler de la morale. La moralité s'acquiert par une éducation sur le plan moral s'adressant à des êtres capables de bonne volonté, et agissant selon l'impératif catégorique. Elle est une éducation à vocation humanisante. Maturité ou de vraie moralité, l'individu se fonde sur des critères qui sont des conditions fondamentales à remplir ou des principes à respecter, tels que la bonne volonté, la bonne intention, le devoir, la raison pratique, l'impératif catégorique, la liberté. Ces critères sont des références sur lesquelles l'homme se base pour fonder la moralité véritable selon Kant.

Le citoyen doit d'abord cultiver la bonne volonté pour se défaire de ses penchants naturels. Elle est un critère de la moralité. Elle est une volonté bonne en soi, donc indépendamment de toute inclination sensible, elle est rationnelle. C'est par elle que l'acte est jugé moral. Elle est très déterminante dans l'agir de l'homme. Lorsque la volonté n'a aucune référence positive, elle est capable de réaliser des visées inhumaines. Autrement dit, les dons de la nature, les qualités de l'esprit et les richesses matérielles peuvent servir à des desseins monstrueux, immoraux. La bonne volonté est autre chose. Selon E. Kant (1976, p. 38),

La bonne volonté au contraire, est la condition nécessaire et suffisante de la valeur morale ; elle est bonne en effet, non par ses résultats ou ses aptitudes, mais par son seul vouloir intérieur ; et elle reste telle, même quand elle ne peut pas accomplir matériellement ses intentions, du moment qu'elle a fait dans ce sens tout l'effort qui dépendait d'elle.

Pour lui, «la bonne volonté est la volonté d'agir par devoir». (E. Kant, 1976, p. 38). Agir par devoir c'est une obligation interne poussant l'individu à se départir des inclinations naturelles subjectives pour répondre aux motifs issus de la raison. Agir bien ou mal ne découle pas d'un jugement

juste ou erroné mais dérive de la force ou de la faiblesse de la volonté. Elle se caractérise par une autonomie de l'individu. La bonne volonté est celle dont les maximes peuvent constituer une législation universelle.

La culture est la désignation naturelle du genre humain, le progrès des facultés rationnelles de l'homme par les sciences et les arts. Le concept de civilisation constitue la courroie de transmission entre l'état de nature et l'état de droit à réaliser. Selon la note 68 dans les intégrales de Philo, la civilisation est définie comme étant « la maîtrise des penchants sous la contrainte sociale et juridique, qui permet de s'élever de la rudesse et de la grossièreté de l'homme naturel à l'univers de la bienséance et de la politesse ». (E. Kant, 1994, p. 36). Elle est tout le processus tortueux par lequel s'opèrent certaines transformations positives et qualitatives au détriment de l'homme empirique dont la liberté reste en dehors de toute structure de contrainte légale, sauvage, désordonnée, irrépressiblement illimitée et égoïste, en même temps que se réalisent par le détour de l'insociable sociabilité, les conditions et les cadres juridico-politiques d'une liberté raisonnée, raisonnable de tous dans l'État.

La liberté dont le fondement est la raison et dont les manifestations comportent l'insociable sociabilité, facteur dynamique du développement de la raison, détermine un éveil, un réveil, une révolution ; elle dessine et rend possible une nouvelle ère pour l'homme. Elle défriche le champ du possible en déchirant les voiles du fixisme et de l'immobilisme, en arrachant brutalement l'homme à toutes les formes de peur, de stupeur, de torpeur et de quiétude béates sinon

[...] tous les talents resteraient à jamais enfouis dans leurs germes au milieu d'une existence de bergers d'Arcadie dans un amour mutuel, une frugalité et une concorde parfaites... Les hommes doux comme les agneaux qu'ils font paître, n'accorderaient guère plus de valeur à leur existence que n'en a leur bétail. (E. Kant, 1985, p. 193).

Alors, l'éducation devient comme un apprentissage du vivre-ensemble : le dépassement du moi empirique par et vers un moi raisonnable. La société, dans laquelle la liberté sous des lois extérieures se trouve liée à une puissance irrésistible qui est la constitution civile, est celle la plus prisee et souhaitée. Elle est donc une nécessité pour régler les libertés et permettre le développement. Dans *Qu'est-ce que les lumières ?* E. Kant (1985, p. 217) écrit : « un degré supérieur de liberté civile paraît avantageux pour la liberté de l'esprit du peuple, mais il lui oppose des barrières infranchissables ; un degré moindre de liberté civile, en revanche procure à l'esprit l'espace où s'épanouir selon toutes ses capacités ».

### **Conclusion**

L'éducation constitue une préoccupation majeure de toute société. Chaque pays doit concevoir des projets de société en incluant la politique éducative comme une priorité favorisant le plein épanouissement de l'individu et son insertion dans la société. Lorsqu'elle est bien menée l'enfant devient un homme et un citoyen. C'est pourquoi, il est impérieux de former l'enfant pour qu'il acquière les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être qui lui confèrent le statut d'être humain et de citoyen. Le couronnement de cette formation passe nécessairement par l'éducation à la liberté qui rend l'être humain, comme un sujet moral pensant et agissant dans le sens du bien commun.

---

#### Références bibliographiques

- CANIVEZ Patrice, 1990, *Éduquer le citoyen ?* Paris, Hatier.
- FERRY Luc, 2006, *Kant, une lecture des trois « critiques »*, Éditions Bernard Grasset.
- KANT Emmanuel, 2004, *Réflexions sur l'éducation*, Huitième édition, Paris, J. Vrin.
- KANT Emmanuel, 1994, *Idée d'une histoire universelle au point de vue cosmopolitique, Réponse à la question « qu'est-ce que les Lumières ? »* Paris, Éditions Nathan.
- KANT Emmanuel, 1981, *Traité de Pédagogie*, traduction de J. Barni, collection « œuvres et opuscules philosophiques », Paris, Hachette Éducation.
- KANT Emmanuel, 1985, « Conjectures », in *Œuvres philosophiques*, tome II Éditions Gallimard.
- KANT Emmanuel, 1985, « Réponse à la question qu'est-ce que les lumières », in *Œuvres philosophiques*, tome II, trad. de Heinz WISMANN, Paris, Gallimard.
- KANT Emmanuel, 1976, *Fondements de la métaphysique des mœurs*, traduction Victor Delbos, Paris, les Éditions Delagrave
- KHODOSS Claude, 1956, « Les grands textes », in *Kant La raison pratique*, Paris, P.U.F.
- KI-ZERBO Joseph, 1990, *Éduquer ou Périr*, Paris, Éditions L'Harmattan.